



# ACADÉMIE DE STRASBOURG

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## RECTORAT Pôle pédagogique Inspection pédagogique régionale

Strasbourg, le 17 octobre 2024

Affaire suivie par :  
K.Bodet, F.Charensol  
  
Tél. 03 88 23 35 18 / 35 17 / 38 59  
Mél : [ia-lpr.sti@ac-strasbourg.fr](mailto:ia-lpr.sti@ac-strasbourg.fr)

Karine BODET  
Frédéric CHARENSOL  
Inspecteurs d'Académie  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux  
Sciences et Techniques Industrielles

06 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg Cédex 09

à

Mesdames, Messieurs les professeur(e)s de technologie

s/c de Mesdames les principales, Messieurs les principaux  
- collèges (public/privé) -

### **Objet : Lettre de rentrée 2024**

*Mesdames et Messieurs les professeurs de technologie,*

Nous vous souhaitons à tous une excellente rentrée. Ce début d'année scolaire est l'occasion de vous renouveler nos remerciements et vous témoigner notre confiance dans la qualité de votre engagement auprès de chacun de vos élèves et votre engagement lors des corrections du diplôme national du brevet. L'évolution de l'enseignement de notre discipline depuis cette rentrée a pour vocation de permettre aux élèves de mieux comprendre les enjeux de la transition écologique et de la durabilité (mesure 2 pour la transition écologique à l'école) et contribuer de manière certaine à la formation civique des élèves et à leur compréhension du monde contemporain. Par le choix des supports d'études, des projets, par la programmation des activités, par la promotion des métiers industriels, scientifiques et technologiques, ce programme doit permettre aux élèves de s'ouvrir à la diversité des parcours après la classe de 3e, tant pour s'articuler avec les formations de la voie professionnelle que pour renforcer la continuité avec les enseignements scientifiques ou technologiques des voies générale ou technologique.

Nous encourageons les initiatives prises par les enseignants pour innover dans leur pratique afin de mieux répondre aux enjeux pédagogiques actuels : maîtriser les savoirs fondamentaux, prendre en compte la diversité des élèves, favoriser la persévérance scolaire, développer une évaluation explicite, maîtriser la langue écrite et orale, favoriser la socialisation des élèves, les accompagner dans leur parcours de formation.

L'action des professeurs de technologie est davantage porteuse de sens si elle s'exprime dans le cadre de projets interdisciplinaires ou de concours. C'est pourquoi nous incitons vivement les équipes à initier des projets. Nous tenons à remercier les enseignants déjà engagés dans l'innovation pédagogique au sein d'espaces de type Fablab, qui diffuse au-delà de notre discipline, et est propice au développement des compétences psychosociales de nos élèves. Nous vous informons qu'un groupe d'enseignants a été constitué afin de mener une réflexion sur l'usage de ses espaces, n'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez rejoindre l'équipe.

Nous vous sollicitons aussi régulièrement pour participer au groupe d'ingénierie de formation ou d'animateurs de bassin. Nous remercions les collègues déjà investis dans cette mission d'accompagnement et incitons les professeurs intéressés à se manifester s'ils souhaitent s'y engager.

Cette lettre de rentrée est aussi l'occasion de vous présenter les actualités de notre discipline et les axes de travail qui rythmeront l'année scolaire 2024-2025.

### **Les professeurs missionnés**

Plusieurs professeurs travaillent à nos côtés pour participer au pilotage de la discipline.

- Sophie CHOUMEURTHE et Pierre-Yves WESTERMANN assurent cette année la fonction de chargé de mission d'inspection ;
- Jean JILGER prend en charge le volet numérique de la discipline et est l'interlocuteur académique au numérique (IAN) auprès de la délégation académique au numérique éducatif (DANE) ;
- Éric DERIGNY anime le groupe de réflexion sur les espaces pédagogiques de type Fablab ;
- Tanguy PIERHOL reste le référent imprimante 3D ;
- Les formateurs académiques (groupe d'ingénierie et d'animateurs de bassin).

### **L'École Académique de la Formation Continue (EAFC)**

Notre correspondant disciplinaire auprès de l'EAFC est Marie Koenig. Elle peut vous apporter soutien et conseil pour ce qui concerne votre formation continue.

Nous vous rappelons les modalités de candidature pour accéder à l'offre de formation proposée par l'EAFC. L'offre de formation, en candidature individuelle, est accessible tout au long de l'année et les inscriptions se font au fil de l'eau sur le site de l'EAFC de l'académie de Strasbourg.

<https://www.ac-strasbourg.fr/eafc-l-ecole-academique-de-la-formation-continue-122488>

Ainsi, vous êtes invités à candidater, via le site de l'EAFC, aux formations disciplinaires ou transversales qui seront proposées par catégories de personnels avec une entrée "métier" ou aux formations inter-catégorielles dénommées "parcours de formation" qui se déploient notamment autour de l'évaluation, des valeurs de la République, des langues ou encore de la formation de formateurs. Deux modalités de candidature sont proposées : une « préinscription » lorsqu'une formation prête à être déployée est déjà programmée, ou un « abonnement » qui est en réalité un appel à manifestation d'intérêt avant la finalisation du projet de formation. La confirmation des candidatures s'effectuera via l'EAFC, toujours en lien avec les inspecteurs, dans des délais qui seront précisés et après avis des supérieurs hiérarchiques.

Nous vous invitons à vous rendre régulièrement sur le site de l'EAFC pour y consulter l'offre de formation et son actualisation.

Cette offre sera complétée par les formations à public désigné ou locales.

Les membres du groupe d'ingénierie et d'animateurs de bassin suivront trois modules spécifiques pour s'approprier l'évolution et le renforcement des apprentissages en informatique et en programmation :

- module 1: Informatique et programmation,
- module 2 : L'intelligence artificielle – Données,
- module 3: La cybersécurité.

Ils seront déclinés ensuite dans les CRT.



## Offre de formation en ligne proposée par Canopé Grand Est

Jusqu'au 15 novembre 2024, ce sont 14 parcours thématiques regroupant plus de 80 formations qui sont proposés prioritairement aux enseignants et personnels d'éducation, mais aussi à tous les personnels qui souhaiteraient les suivre selon leurs disponibilités, et selon leurs choix.

[reseau-canope.fr/plan-de-formation-a-distance-de-rentree-2024-2025.html](https://reseau-canope.fr/plan-de-formation-a-distance-de-rentree-2024-2025.html)



## Offre de formation parcours m@gistère Intelligence artificielle :

Trois m@gistère d'auto formation ont été conçus dans le cadre des TraAM par la DGESCO et la délégation au numérique éducatif (DNE) pour permettre aux professeurs de conforter leurs connaissances sur les principaux types d'apprentissage :

- « Les champs d'application de l'IA et ses domaines d'application » : durée 2 heures

Cf. <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2613>

Ce parcours permet de comprendre le potentiel offert par une IA, de la définir, de tester des applications et de découvrir les différents types d'IA (principes et particularité)

- « les enjeux éthiques, sociétaux et environnementaux liés à l'IA » : durée 2 heures

Cf. <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2614>

- « IA : les outils pour ma classe » : durée 2 heures

Cf. <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2615>

## Le contexte national : Une nouvelle ambition pour l'enseignement de technologie au collège

Le ministre de l'Éducation nationale, par une lettre de saisine en date du 7 avril 2023, a demandé au conseil supérieur des programmes (CSP) de proposer un nouveau programme de technologie pour le cycle 4. L'application des nouveaux programmes concerne, pour la rentrée 2024, le niveau de cinquième.

Ce programme de technologie a donc été, comme souhaité, centré sur la connaissance des objets et des systèmes techniques. Sa mise en œuvre doit ainsi permettre aux élèves de développer des compétences nécessaires à leur conception, leur fabrication, leur utilisation, voire leur réparation.

Un guide d'accompagnement du programme de technologie cycle 4 est disponible sur Éduscol :

<https://eduscol.education.fr/sti/articles/guide-daccompagnement-du-programme-de-technologie-cycle-4-mai-2024>

Le programme voit sa structure évoluer en présentant :

- un nombre de compétences de fin de cycle réduit : 9 compétences (3 blocs de 3 compétences),
- trois thèmes d'étude sur le cycle,
- des repères de progressivité pour les classes de 5e, 4e et 3e.

Les nouveaux enseignements se déclinent toujours autour du tryptique « matière – énergie – information ». Ils renforcent les enseignements en informatique et en programmation, de la pensée informatique, et les activités manuelles et pratiques.

Le programme intègre également l'enseignement de nouveaux contenus :

- la réparabilité,
- la cybersécurité,
- l'intelligence artificielle.

Par ailleurs, un référentiel de formation des élèves spécifiquement consacré à la protection des données, initié par la CNIL, a été adopté au plan international. Il a vocation à être utilisé dans le cadre des programmes scolaires quelle que soit la discipline enseignée.

[https://eduscol.education.fr/574/le-referentiel-cnil-de-formation-des-eleves-la-protection-des-donnees-personnelles?menu\\_id=688](https://eduscol.education.fr/574/le-referentiel-cnil-de-formation-des-eleves-la-protection-des-donnees-personnelles?menu_id=688)

Dans le cadre du programme de technologie, en lien avec les compétences décrites et traitant des réseaux et du traitement des données, les professeurs de technologie s'attacheront à conforter la compétence : **3. Comprendre l'environnement numérique au plan technique**

## Concours

La participation aux challenges académiques et nationaux doit permettre de susciter plus de motivation chez les élèves et favoriser le travail interdisciplinaire.

Différents concours peuvent être préparés par les élèves et les classes. Ils présentent l'intérêt de les motiver sur des projets innovants aboutissant à des réalisations qui sont présentées lors de rassemblements sympathiques et stimulants. Les liens suivants présentent des ressources sur différents concours pouvant être menés dans le cadre des EPI :

- « Course en cours » : <https://www.course-en-cours.com/fr/>
- « Je filme le métier qui me plaît » : <https://jefilmelemetierquimeplait.tv/>
- « Cybertech » : <http://www.cybertech-concours.fr/>
- « Les génies de la construction » : <https://lesgeniesdelaconstruction.fr>
- « CGenial » : <https://www.cgenial.org/82-nos-actions/145-concours-cgenial>
- « Science Factor » : <https://www.sciencefactor.fr>
- Projets fusée, drone, ballon-sonde, robotique : <https://www.planete-sciences.org/national/>
- Challenge First LEGO League : <https://kidslab.education/evenements-challenges/fll/>
- Concours Made in 3D : <https://fondation-lamap.org/participez/concours-made-in-3d>
- Robocup Junior : <https://www.robocup.fr/>
- Concours « Yes We Code » : <https://www.cgenial.org/82-nos-actions/162-yes-we-code>

L'action éducative « l'Appel des Pôles » permet de travailler et être accompagné par un parrain sur plusieurs thématiques, propre à notre discipline, avec vos élèves, et les sensibiliser aux nouveaux enjeux des mondes polaires, l'Arctique et l'Antarctique. Vous pouvez trouver des renseignements sur cette action sur la page Eduscol dédiée suivante:

<https://eduscol.education.fr/3179/l-appel-des-poles-une-action-educative-consacree-aux-nouveaux-enjeux-dans-les-mondes-polaires>

L'inscription académique s'effectue en suivant le lien infra :

<https://nuage03.apps.education.fr/index.php/apps/files/files/173494915?dir=/appel%20des%20p%C3%B4les%202024&openfile=true>

## Rendez-vous de carrière

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Nous tenons à rappeler que le positionnement à un niveau d'expertise tiendra compte des variétés des activités pratiques proposées dans le cadre des observations, manipulations, expérimentations et simulations dans les finalités du programme de Technologie, de la construction de liens avec d'autres disciplines ou domaines d'enseignement, et du maintien d'une veille sur l'évolution des technologie et d'objets innovants.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement définies par les décrets nationaux et reprises dans les lignes directrices de gestion.

## Ressources

Vous trouverez un ensemble de ressources pédagogiques sur le site national Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/2308/technologie-au-college>

sur le réseau national de ressources pour la Technologie :

[http://ww2.ac-poitiers.fr/techno-si/spip.php?article1#sommaire\\_1](http://ww2.ac-poitiers.fr/techno-si/spip.php?article1#sommaire_1)

ainsi que sur le site académique dédié à la Technologie :

<https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/technologie/>,

sur l'espace Tribu Continuité pédagogique technologie Alsace :

[https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/auth/pagemarker/1/cms/default-domain/workspaces/continuite-pedagogique-technologie-](https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/auth/pagemarker/1/cms/default-domain/workspaces/continuite-pedagogique-technologie-alsace?scope= nocache&addToBreadcrumb=0&displayLiveVersion=1&pagePath=%252Ffoad%252Fhome-member&pageParams=)

[alsace?scope= nocache&addToBreadcrumb=0&displayLiveVersion=1&pagePath=%252Ffoad%252Fhome-member&pageParams=](https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/auth/pagemarker/1/cms/default-domain/workspaces/continuite-pedagogique-technologie-alsace?scope= nocache&addToBreadcrumb=0&displayLiveVersion=1&pagePath=%252Ffoad%252Fhome-member&pageParams=)

sur l'espace Tribu archivant les supports de formation du PAF :

<https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/auth/pagemarker/3/cms/default-domain/workspaces/paf-technologie-strasbourg/documents?displayContext=taskbar&scope= nocache&addToBreadcrumb=0&displayLiveVersion=1>

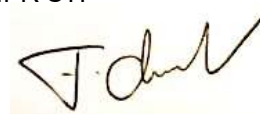
Nous avons bien conscience de l'ampleur de la tâche et des efforts à consentir par chacun, mais nous savons pouvoir compter sur vous pour réussir cette évolution, qui permettra de mettre en place un enseignement plus adapté aux besoins actuels de nos élèves, et qui valorisera la Technologie.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux enseignants qui rejoignent notre académie et vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente rentrée scolaire.

Les IA-IPR STI



Karine Bodet



Frédéric Charenso